

Services de recommandation, sélection et nominations d'arbitres ou de médiateurs

L'IAMC peut fournir une liste électronique d'au moins trois arbitres ou médiateurs possédant l'expertise et l'expérience correspondant à vos besoins. Sur demande et après réception des frais appropriés, nous fournirons à nos clients la liste, la biographie et les barèmes des candidats dans les cinq jours ouvrables. Chaque parti peut écarter tout candidat, classer les autres et renvoyer la liste à l'IAMC. L'IAMC peut ensuite en sélectionner un dans la liste et émettre une lettre de nomination en copiant les parties.

Pour demander ce service, veuillez envoyer le formulaire dûment rempli à l'IAMC via admin@adric.ca ou par courrier / courriel (à l'adresse ci-dessous).

Date du jour : _____

Numéro de dossier ou référence : _____

Nom du contact, email, téléphone et relation avec le cas : _____

1. Demandeur

Nom : _____

Société / Organisme : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____ Courriel : _____

2. Conseil du demandeur (le cas échéant)

Nom : _____

Société / Organisme : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____ Courriel : _____

3. Répondant

Nom : _____

Société / Organisme : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____ Courriel : _____

4. Conseil du répondant (le cas échéant)

Nom : _____

Société / Organisme : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____ Courriel : _____

5. Services requis: Arbitrage Médiation

6. Tribunal : un ou 3 arbitres ? _____

7. Veuillez fournir une liste de _____ (#) arbitres (voir les honoraires ci-dessous)

8. Désignation IAMC requise ? Arb.A Arb.B
 Méd.A Méd.B [En savoir plus sur les désignations IAMC](#)

9. Années d'expérience requises de l'arbitre (des arbitres) _____

10. Questions en litige _____
(par exemple : brève description comprenant le type de dossier - commercial, construction, contrat, famille, copropriété, etc.)

11. Le siège de l'arbitrage _____

12. La langue de l'arbitrage _____

Honoraires (Paiement en avance requis. Les honoraires indiqués n'incluent pas la TVH. Merci de veiller à ajouter 13% de TVH à votre règlement.)

Sélection et nomination :

Liste de 3 professionnels : 500\$

Liste de 5 arbitres : 600 \$

Liste de 10 \$arbitres : 1000 \$

Liste de 15 arbitres : 2000 \$

Referral List only:

Liste de 3 professionnels : 500\$

Liste de 5 arbitres : 600 \$

Liste de 10 arbitres : 1000 \$

Liste de 15 arbitres : 2000 \$

Plus 250 \$ pour chaque arbitre nommé

Frais additionnels par noms, si nécessaire : 5 – 500 ; 10 – 750 \$; 15 – 1000 \$

Il y a des frais de recherche minimum non remboursables de 600 \$.

Remarque : les arbitres fixent leurs propres honoraires (généralement un taux horaire ou journalier) en fonction de leur expérience, de leurs compétences et des motifs du litige. L'IAMC fournira les barèmes d'honoraires des arbitres et recommandera aux parties de discuter de ces honoraires avec l'arbitre avant de poursuivre le processus.